



Projet de Coordination Régionale en matière de Promotion de la Santé et de Prévention (CoPSP)

Auteur : Nathalie Conod

Projet Vieillir 2030

Date de mise à jour : v2 14.11.2024

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Contexte	1
a. Vieillir 2030.....	2
b. Promotion de la Santé et Prévention	2
i. Préambule	2
ii. Définition	3
c. Objectifs.....	3
d. Moyens.....	4
i. Recensement de l'offre et cartographie	4
ii. Plateforme régionale.....	4
iii. Renforcement et développement des actions prioritaires	5
3. Déroulement et organisation	5
a. Organisation du projet	5
b. Feuille de route	6
4. Perspectives et déploiement.....	7
a. Récurrence de la Plateforme	7
b. Déploiement dans les Réseaux Santé Vaud	7
5. Annexes	8
a. Contours de la (PSP), lignes conductrices et exemples - Unisanté	8



1. Introduction

Les enjeux sociétaux et de santé liés au vieillissement de la population sont désormais bien connus et identifiés. Dans ce contexte, il est primordial de viser un changement de paradigme déplaçant le curseur des soins vers la santé. Pour ce faire il est primordial d'encourager des actions et des mesures visant le maintien de cette dernière, et favoriser une approche active des différents milieux dans le domaine. La Promotion de la Santé et la Prévention (PSP), en mobilisant les compétences des seniors, permet de maintenir l'autonomie et de retarder le déclin fonctionnel (facteur déterminant du risque d'hospitalisation et d'institutionnalisation), reste encore peu investie bien que reconnue universellement comme un vecteur de l'amélioration de la qualité de vie et du maintien en santé. A l'image des partenaires de la santé et des collectivités publiques à l'échelle régionale, l'implication du Réseau Santé Nord Broye (RSNB) dans des actions de promotion de la santé reste à la marge et est peu coordonnées. Par la présence des communes en tant que membre, un potentiel est à explorer dans ce domaine.

2. Contexte

Dans le cadre de l'étude régionale Trajectoire, Santé et Vieillesse (TSV) réalisée en 2022 par le Réseau de Santé Nord Broye (RSNB), différents axes de travail ont été définis avec les partenaires régionaux. Un des axes retenus fut le développement d'une coordination en matière de Promotion de Santé et de Prévention (PSP), ainsi qu'un renforcement de ces activités. Dans un état des lieux réalisé dans le cadre de l'étude pour l'étude TSV, les partenaires ont soulevé un manque de connaissances et de communication autour de l'offre en matière de Promotion de la Santé et de Prévention (PSP). Cette offre est considérée actuellement comme encore relativement peu investie, regroupant des prestations et des prestataires qui restent parfois difficilement identifiables et peu coordonnés.

Dans un contexte où la PSP est désormais primordiale pour le bien-être de la population mais également identifiée comme un facteur pouvant réduire les coûts liés à la Santé, le RSNB a souhaité, avec ce projet, positionner l'intégration de la Promotion de Santé comme une priorité d'action régionale. Conscient cependant qu'il ne suffit pas de soutenir le développement de la PSP pour en améliorer l'accessibilité et la visibilité, ce projet a souhaité miser sur la mise en cohérence entre l'offre et les besoins régionaux avec la mise en place d'une coordination régionale. Une des missions du RSNB étant d'assurer le lien et la coordination entre les partenaires, il peut compter sur son expérience et son expertise en la matière. Le RSNB souhaite réaliser dans un premier temps une identification de l'offre existante en PSP pour les seniors de 55 ans et plus considérés comme robustes ou pré-fragiles, puis de promouvoir sa visibilité et son accessibilité, tout en proposant en parallèle une coordination efficiente et pérenne avec les différentes parties prenantes.

Concernant le public cible, bien que le projet vise un renforcement des prestations à destination des seniors de 55 ans et plus, il s'adresse en termes de coordination particulièrement aux partenaires régionaux et aux communes. Il sera déployé également dans les autres régions du canton, en collaboration avec tous les Réseaux Santé Vaud de manière simultanée pour certaines étapes et ultérieurement pour d'autres.



a. Vieillir 2030

Ce projet de coordination régionale en matière de promotion de santé et de prévention, a été proposé au Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS), lors de l'appel à projet dans le cadre de Vieillir 2030. Il a été retenu et approuvé en 2023 par l'équipe V2030 et officiellement lancé début 2024. L'acronyme CoPSP renvoie aux termes de **C**oordination en matière de (PSP).

Deux points de vigilance sont amenés par l'équipe V2030 :

- L'intégration dès le début du projet les 4 Réseaux Santé afin de favoriser le déploiement dans les autres régions. Une ou plusieurs représentations des 4 Réseaux seront intégrés à l'équipe d'accompagnement du projet et au Copil.
- Les risques de confusion des rôles ou de doublon avec les partenaires déjà actifs dans le domaine de la PSP. Ce projet n'a pas pour but de développer au sein du RSNB des activités de PSP mais bien de mettre l'accent sur l'aspect de coordination, compétence et mission reconnues de l'institution, en intégrant les partenaires et en spécifiant les rôles de chacun au niveau régional et cantonal.

b. Promotion de la Santé et Prévention

i. Préambule

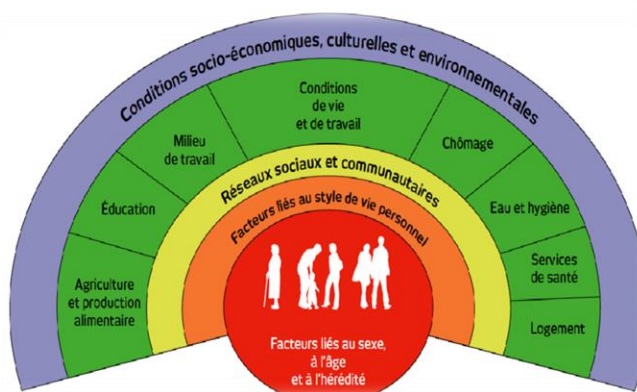
La manière dont on envisage le périmètre de la PSP dans le cadre du présent projet guidera les travaux du Copil et du groupe d'accompagnement dans leurs divers travaux (sondage aux communes et partenaires, coordination des partenaires, propositions et constructions d'actions spécifiques).

Les premiers contours et définitions énoncés ci-après constituent une référence et un fil conducteur pour le projet de Coordination régionale en matière de Promotion de la Santé et de Prévention (CoPSP). Un complément d'éléments et d'exemples faisant référence à la définition de la PSP dans le cadre de ce projet CoPSP est proposé en annexe de ce document. Ces éléments permettront d'identifier et d'associer les parties prenantes concernées, de faciliter le dialogue et la mise en réseau des acteurs issus de différents domaines dont la santé en fait partie. Ils permettront aussi de co-construire et de se baser sur une définition partagée en précisant les finalités, les publics cibles, le périmètre et les types d'interventions concernés.

ii. Définition

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »¹.

Cette définition implique de ne pas restreindre la santé aux soins médicaux, mais de la considérer en termes de bien-être global. La santé est déterminée par un éventail des facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux. C'est ce qu'on appelle les déterminants de la santé. Ces facteurs ont une influence positive ou négative sur la santé d'un individu. Ils peuvent être classés en cinq groupes : les facteurs biologiques ; le mode de vie ; l'environnement social ; les conditions de vie et de travail et les conditions socio-économiques, culturelles et environnementales.



Modèle des déterminants de la santé de Whitehead & Dahlgren (1991).

c. Objectifs

En collaboration avec les partenaires du domaine de la santé et du social ainsi que de représentants seniors, l'intention du projet est de renforcer les actions et leur cohérence, dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention auprès des seniors. Ceci en s'appuyant notamment sur les communes, afin d'améliorer la connaissance de l'offre, son accessibilité, la coordination et les synergies qui en découlent, tant régionales que cantonales.

Dans le cadre de la Promotion de la santé, une approche populationnelle semble primordiale afin de développer une culture interprofessionnelle de prise en charge coordonnée de la population. L'idée n'est pas de réaliser un nouvel état des lieux des besoins ou un diagnostic territorial mais de connaître l'offre proposée dans le canton et dans la région pour mieux la coordonner et cibler dans un 2^{ème} temps des actions communautaires spécifiques visant à renforcer ou à développer une prestation manquante. Cela de manière concertée dans le cadre d'une stratégie régionale de maintien et de promotion de la santé chez les seniors. La coordination et la cohérence des actions, tant régionales que cantonales, seront réalisées via la mise en place d'une Plateforme régionale de rencontre en présentielle, réunissant les partenaires du domaine.

Il est également important de mentionner que la dimension partenariale avec la population concernée, en associant des représentations seniors sera partie intégrante de ce projet. Son fonctionnement et ses modalités sont encore d'élaboration. Plus d'informations sont détaillées dans la suite de ce document.

¹ Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n°. 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948.



d. Moyens

Trois moyens principaux ont été identifiés pour la réalisation de ce projet au niveau régional, à savoir, le recensement et la cartographie de l'offre, la mise en place d'une Plateforme régionale et pour terminer, la priorisation des actions communautaires à renforcer ou développer. D'autres moyens seront discutés afin de soutenir le déploiement dans les autres régions.

i. Recensement de l'offre et cartographie

Avant même de pouvoir réunir les acteurs principaux du domaine, un temps sera dédié à l'identification des parties prenantes et de leurs activités. Pour cette étape il sera primordial de répertorier les différentes activités, actions ou prestations des partenaires identifiés, ainsi que le territoire initialement couvert, qu'il soit régional ou cantonal. Le projet prévoit de réaliser un recensement de l'offre régionale en deux temps, auprès des partenaires et auprès des communes.

Le recensement auprès des partenaires donnera lieu à un premier niveau de cartographie indiquant de manière globale :

- Identité de l'institution, du groupe ou de l'individu
- Coordonnées de contact
- Champs d'activité
- L'offre ; type d'activités, actions, prestations, etc
- Fréquence
- Collaborations existantes
- Territoire concerné

Une synergie avec le projet de Cartographie et de Système d'Information Socio-Sanitaire et Communautaire (CaSISS) est prévue. Ces données pourront être assimilées et répertoriées sur cette cartographie numérique, qui a pour objectif de fournir une vue d'ensemble des prestataires du domaine de la santé et du socio-communautaire. La cartographie géographique permettra également au projet d'identifier des éventuelles lacunes dans l'offre partenaires et/ou communale.

Mené en parallèle, le recensement auprès des communes sera lui aussi une étape importante. Cette étape sera réalisée en collaboration avec le Département de Promotion de la Santé et de Prévention (DPSP) d'Unisanté, qui prévoit de réaliser une enquête en 2025 auprès de toutes les communes du canton de Vaud afin d'analyser la manière dont les communes se représentent leur.s rôle.s face à l'enjeu de la PSP et d'identifier leurs besoins dans ce domaine.

Selon l'évolution du projet et les besoins identifiés, il demeure possible de considérer également une évaluation plus précises ciblées sur les besoins des seniors.

ii. Plateforme régionale

L'un des éléments principaux de ce projet sera la mise en place physique d'une Plateforme régionale de Promotion de la Santé et de Prévention, regroupant l'ensemble des partenaires actifs dans ce domaine, y compris les institutions spécialistes cantonales. Cette plateforme sera sous la coordination du Réseau et quand elle sera déployée dans les 4 régions, une coordination interrégionale sera préconisée.

Ceci reste encore à définir et tester dans la phase pilote, mais cette plateforme prévoit de se réunir environ 3 fois par année. En dehors de ce qui touche aux compétences de coordination, le point clé pour la pérennisation de cette plateforme, en termes de durabilité, sera l'intégration et l'implication des parties prenantes et la construction d'une vision commune.

Au fur et à mesure des besoins identifiés par les membres de cette plateforme, des groupes de travail ou de réflexion pourront s'organiser en parallèle, afin de répondre aux enjeux régionaux. Les séances de la plateforme permettront de réunir en présentiel les acteurs concernés, y compris des représentations seniors. Le lieu dédié à celles-ci n'est pas défini et pourrait être variable dans la région du Nord et de la Broye vaudoise.

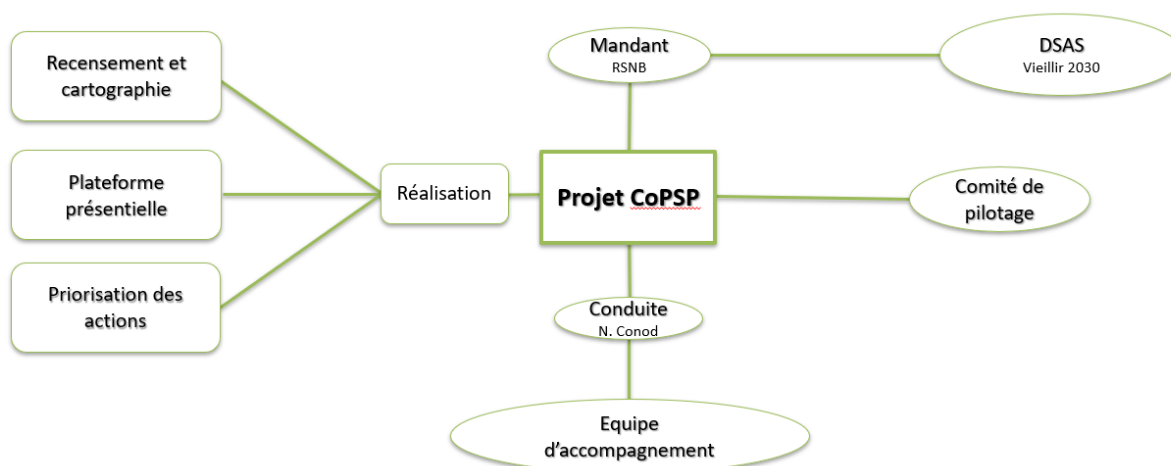
iii. Renforcement et développement des actions prioritaires

Une fois l'offre actuelle identifiée, il s'agira de prioriser les axes potentiels de renforcement et/ou de développement au niveau régional ainsi que leur faisabilité. Il est envisagé que des actions « quick win » puissent rapidement être soutenues et développées dans ce projet. D'autres actions plus importantes nécessiteront une analyse plus fine afin d'être coordonnées et planifiées dans le calendrier du projet. Le volet de l'équité régionale et de l'accessibilité de ces actions sera à considérer également. Une approche territoriale avec la possibilité de réaliser des regroupements de communes par exemple, est une piste qui sera explorée en temps voulu.

3. Déroulement et organisation

a. Organisation du projet

L'organisation globale du projet peut être représentée ainsi :



Les équipes du Copil et d'accompagnement du projet ont été créés au printemps 2024. Le Copil est composé de Pro Senectute, de l'AVASAD, d'Unisanté, de l'AVIVO, d'une délégation des communes de la Broye et du Nord vaudois et d'une représentation des 4 Réseaux Santé Vaud (RSVD).

La représentation senior est une composante qui est encore en cours de construction à ce stade, notamment avec le Conseil Consultatif Seniors (CoCoS) de Vieillir2030. Il est probable que différents niveaux de représentation seniors soient intégrés selon les phases du projet (implication, collaboration, consultation, etc).



b. Feuille de route

Les principales étapes sont répertoriées dans le tableau ci-après afin de faciliter une vision globale du projet. Des modifications pourront être adaptées en fonction des besoins et spécificités identifiées. Un outil de gestion dès la fin de la phase d'initialisation sera proposé aux équipes de projet afin de visibiliser les différentes activités, les impératifs ainsi que les délais.

Etapes	Début	Fin	Commentaire
Démarrage	Février 2024		
1. Initialisation	Avril 2024	Juillet 2024	
Création du Copil		Mai 2024	1 ^{ère} séance en mai 2024
Création de l'équipe d'accompagnement		Juillet 2024	1 ^{ère} séance en juillet 2024
2. Conception	Août 2024	Avril 2025	
Identification des parties prenantes du projet NVB (+Plateforme)	Août 2024	Octobre 2024	Pour les autres régions RSVD à définir
Recensement de l'offre régionale auprès des communes du canton VD	Janvier 2024	Mars 2025 / (Août 2025)	Via enquête cantonale auprès des communes, menée par Unisanté (BeCoMEs), en 2 phases.
Recensement de l'offre régionale auprès des partenaires	Novembre 2025	Février 2025	Le délai du recensement pour les autres régions RSVD, reste à définir
3. Réalisation	Mai 2025	Août 2025	
Cartographie 1 ^{er} niveau	Mai 2025	Août 2025	2 ^{ème} niveau à définir (synergie avec CaSISS)
Création Plateforme	(Décembre 2024)	(Janvier 2025)	Cahier des charge, communication aux membres identifiés
1 ^{ère} Plateforme régionale pilote (NVB)	Début 2025	Avril 2025	1 ^{ère} séance : Présentation des travaux et résultats. Autres régions à définir.
Représentation seniors	Janvier 2025	Juillet 2025	A définir
Priorisation et planification des premières actions (quick win)	Avril 2025	Août 2025	Selon résultats recensement, indications des représentations seniors et des membres de la Plateforme pilote.
4. Déploiement RSNB	Septembre 2025	Septembre 2026	
Développement et renforcement de la suite des actions prioritaires	Septembre 2025	Septembre 2026	Priorisation avec la Plateforme ?
Plateforme régionale NVB avec récurrence	Septembre 2025	Septembre 2026	Récurrence et modalités selon retour de la phase pilote
5. Déploiement 4 RSVD	Avril 2025	Septembre 2026	
Déploiement du projet dans chaque RSVD	Avril 2025	Septembre 2026	A définir selon les étapes
Création Plateforme dans chaque RSVD		Janvier 2026	A définir, selon ressources et identification des parties prenantes
Plateforme régionale avec récurrence		Septembre 2026	A définir
Mise en place coordination interrégionale	Janvier 2026	-	Coordination interrégionale informative dès le début des travaux



4. Perspectives et déploiement

a. Récurrence de la Plateforme

La Plateforme de rencontre CoPSP sera constituée des partenaires identifiés au cours du projet (acteurs et représentations seniors) ainsi que des communes. La fréquence de cette Plateforme et ses activités annexes dépendra des besoins et des objectifs définis par le projet. Dès le lancement de cette Plateforme de rencontre, une phase pilote et test sera proposée dans le Nord-vaudois et la Broye, avec très probablement une séance par trimestre avant qu'une récurrence formelle soit validée par les membres.

b. Déploiement dans les Réseaux Santé Vaud

Un déploiement sur toutes les régions du canton est prévu pour ce projet. Un travail collaboratif inter Réseau semble primordial afin de favoriser un déploiement adapté à chaque région et sa population cible. Une connaissance des spécificités régionales sera mise à contribution par une représentation de chaque Réseau Santé Vaud dans l'équipe d'accompagnement du projet notamment. Dans ce contexte, chaque coordination régionale portera une attention particulière aux partenaires régionaux qui ont un périmètre d'activité délimité dans le canton. A l'inverse, une coordination interrégionale semble elle aussi importante pour favoriser l'implication des partenaires cantonaux et éviter des aspects de redondance ainsi que dans le but de favoriser le partage d'expérience, de connaissances et de soutenir le développement de synergies. La cadence du déploiement interrégional pourra varier selon les étapes et les besoins du projet mais également selon les ressources des différentes régions.



5. Annexes

a. Contours de la (PSP), lignes conductrices et exemples - Unisanté